glais. — Devrien, poëte allemand. — Luigi Ferucci, un des plus forts latinistes contemporains. — Santini, célèbre astronome.—Motley, historien américain distingué.

Armée et Marine. — Général Changarnier, sénateur inamovible ; — général de Premonville de Maisonthou ; — général Dalesme ; — général comte de Barbeyrac de Saint-Maurice ; — général Conseil-Dumesnil ; — général Massue ; — général d'Eudeville ; — général Berger ; — Legonic, marin qui fit quatorze fois le tour du monde ; — Guillaume Barth, général autrichien ; — général Merle ; — capitaine Henri de Cadoudal, mort à l'Hotel-Dieu ; — Bourbaki, capitaine dans l'armée grecque, mort à la suite d'un duel ; — général Foy ; — contre-amiral Guérin ; — général de division, baron Durrieu ; — major Leader officier de cavalerie au quartier général russe, correspondant du *Daily Tetegraph*

Général anglais Perceval ; — Richard, casernier retraité, professeur d'escrime de Déjazet ; — Nathaniel B. Palmer, capitaine, célèbre navigateur ; — contre-amiral baron, Darricau de Traverse ; — général Guérin de Waldersbach, défenseur de Verdun ; — général comte Roguet ancien aide-de-camp de l'Empereur ; — général de Grammont, duc de Lesparre ; — contre-amiral du Quilio ; — comte Clary, chef d'escadron, aide-de-camp du prince Impérial ; — Canaris, amiral grec, le héros de la guerre de l'Indépendance ; — général Gandil ; — Tchillay lieutenant-colonel d'artillerie, défenseur, en 1870, de Longwy ; — général Forgeot ; — général Manstein ; — général Granchamp ; — général d'Aurelle de Paladines questeur au Sénat ; — René, général d'artillerie ; — général Crespin ; — contre-amiral Freycinet ; — contre-amiral Baudin ; — général Barolet de Puligny ; — général Bouteilloux ; — général de Boulogne de Lascours ; — vice-amiral Rileg ; — commandant Bousquet, l'héroïque défenseur de Bitche ; — général de Courtais ; — général Allard, député ; — feld-maréchal Wrangel ; — feld-maréchal Steinmetz ; — général Djoutchevazoff, tué à l'ennemi ; — sir Henry Codrington, amiral anglais ; — Cabrera, général espagnol, l'un des plus célèbres partisans de la légitimité, s'était depuis longtemps retiré en Angleterre ; — Perey, général anglais ; — Lizarraga, général espagnol, servait don Carlos ; — général Martinez, d'origine espagnole ; — baron de Knyffe, général belge ; — Rous, amiral anglais ; — d'Ayala, général italien ; — Martinez-Fortun, général carliste ; — Fairfax Moresby, amiral anglais ; — Davis, capitaine de la marine britannique ; — colonel Danner ; — Wilkes, amiral américain ; — général Aziz-pacha, tué à l'ennemi.

Médecins et Chirurgiens. — Gustave Beauvais, docteur, mort victime de son dévouement ; — docteur Dolbeau, professeur à la Faculté de médecine ; — docteur Hervez de Chégoin, doyen des médecins ; — docteur Conneau, ancien médecin et ami de l'Empereur Napoléon III ; — Gigot-Guard-Cintrat, docteur, victime de son dévouement ; — docteur Barth, médecin de M. Thiers ; — docteur Zeller, savant aliéniste wurtembergeois.

Financiers et Industriels : — Aristide Boucicaut, père, propriétaire des magasins du « Bon-Marché ; » — Delacroix, propriétaire du magasin de la « Ville de Saint-Denis ; » — Emile Barba, éditeur de musique ; — Charles Reboux, fondeur en caractères ; — Mme Sarah Félix ; — Isaac Konigswather, banquier francfortois ; — Debain, facteur d'orgues ; — Vanderbilt, créateur de la ligne de steamers qui porte son nom.

Journalistes : — Buloz, directeur de la *Revue des Deux-mondes* ; — Eugène Chapus, directeur du *Sport* ; — Léon Gatayes ; — de Chefdebien, rédacteur en chef du *Journal de l'Aude* ; — Ceyras, rédacteur au *National* ; — Charles Jobey, rédacteur au *Journal de Rochefort* ; — Eugène Roux, doyen de la presse marseillaise ; — Simon Deutsch, journaliste allemand ; — Bagelot, rédacteur à l'*Economiste* ; — Henri Filliat, secrétaire de la rédaction du *Siècle* ; — Dagand, rédacteur à la *Seyhouse*, doyen des journalistes algériens ; — Charles Deulin ; — Hippolyte Briollet ; — Christian Pitois, rédacteur en chef de la *Décentralisation* de Lyon ; — Robert Owen, rédacteur en chef du *Free Inquirer* ; — Rabinel, rédacteur à la *Presse* ; — Léon Bertrand, du *Journal des Débats* ; — Grégory Ganesco ; — Texile Delord ; — Théodore Boulé, fondateur d'un grand nombre de journaux ; — Cayla ; — Victor Lefuge, du *Progrès de Lyon* ; — Bunet-Debaisnes, ancien directeur du journal *les Tribunaux*. Vincent Guillaume, fondateur de journal *le Travail* ; — Jules-René de Cassmajor rédacteur au *National* ; — Joseph Gal, rédacteur à la *Liberté* sous le pseudonyme de Yousouf ; — Charles Desolme ; — Piel de Troismonts, du *Constitutionnel* ; — Henri ; Mille-Noé — Emile Beris. — Auguste ; Tierny du *Courrier du Pas-de-Calais* ; — Georges Lacomète ; — Alfred Deberle, publiciste.

Peintres, Désinateurs, Graveurs, Sculpteurs. — Henri Monnier, caricaturiste ; — Adolphe Dillens, peintre belge ; — Halleux, statuaire belge ; — Tiefenhausen, peintre de marine ; — Alexandre Collette, lithographe remarquable ; — Charles Neff, peintre russe ; — Edmond Veau, sculpteur ; — Devine-Cuyo, sculpteur belge ; — Charles Derriey, typographe distingué, inventeur ; — Cibot, peintre ; — Firmin Gauthier, peintre ; — Bovy, doyen des graveurs ; — Frost, peintre anglais ; — Arthur Magimel, peintre ; — Daliphard, peintre ; — J. Barré, sculpteur ; — Edmond André, peintre ; — Charles Marchal, peintre, s'est suicidé ; — Madou, peintre belge ; — Gautier, sculpteur ; — Gustave Brion, peintre ; — Edouard Wilmann, graveur ; — François Dié, paysagiste genevois. — Achille Martinet graveur ; — André Frédérich, sculpteur ; — Mlle Harry Koepper, peintre anglais ; — Edoardo Pantachiotti, sculpteur italien ; — Eicheus, graveur allemand ; — Philippe Veit, peintre allemand.

Musiciens artistes dramatiques : — Mme Boisgontier ; — Manuel, doyen des artistes musiciens ; — Michel Alcan, professeur au Conservatoire, ancien député en 1848 ; — Dall' Argine, compositeur italien ; — Tisserant, ancien acteur à l'Odéon ; — Elwart, professeur au Conservatoire ; — Caroline Danner, comtesse Ladislas Plater, ancienne actrice ; — Laferrière, un de nos plus célèbres comédiens ; — Mme Hortense Neveux ; — Mme Montessu, ancienne danseuse de l'Opéra ; — Pilati, chef d'orchestre et compositeur ; — Petrella (maëstro) ; — Rose Baretta ; — Debay ; — Thomas Sauvage, compositeur de musique ; — Colson ; — Martin, doyen des acteurs français ; — Fox, comédien américain ; — Fix, célèbre clow américain ; — Mme Dabaddie, ancienne artiste de l'Opéra ; — Federico Ricci, compositeur italien ; — E. Simon, danseur une des gloires chorégraphiques de l'Opéra.

Divers : — Luigi Mastai, neveu du Pape Pie IX ; — comte de l'Angle-Beaumanoir, (l'homme à la trompe) ; — Margarita-Paolina de Pallavicino-Ceva, ancienne gouvernante des enfants de Savoie ; — Mme Pottier, mère des frères Coquelin, de la Comédie-Française ; — duchesse de Montebello, brûlée vive ; — Mme Bertall ; — Mme veuve Ponson du Terrail, mère du célèbre romancier ; — Mme Garnier-Pagès, femme de l'ancien ministre des Finances en 1848 ; — Gustave Mathieu, chansonnier très-populaire ; — Vincent du Bochet directeur de la Compagnie du gaz ; — Edouard Joreaux, l'un des fondateurs de l'hospice des Petites-Sœurs des pauvres ; — Yves Henri, directeur des conférences du boulevard des Capucines, noyé dans une partie de plaisir ; — Georges Bazin, voyageur ; — J. Delalain, chef de la librairie de ce nom ; — Brigham Young, prophète, fondateur de la secte des Mormons ; — Mlle Kestner, l'héroïne de *Werther* de Gœthe ; — comte Carlo Faliero, dernier descendant du doge ; — Mme Elisabeth Paterson, famille Bonaparte ; — Mme de Norvins, veuve de l'historiographe de Napoléon Ier ; — Jean-Ernest Luther, descendant du fameux Luther ; — Prévost-Paradol, fils.

THÉATRES (*premières représentations*).

OPÉRA. — 27 avril : *Le Roi de Lahore*, 5 actes de MM. Louis Gallet, et Massenet. — 24 novembre : *Le Fandango*, ballet en 1 acte de MM. Henri Meilhac, Ludovic Halévy, Mérante et Salvayre.

THÉATRE FRANÇAIS. — 28 avril : *Jean Dacier*, drame en cinq actes de M. Lomon. — 12 octobre : *Volte-Face*, comédie en 1 acte de M. Emile Guiard.

OPÉRA COMIQUE. — 5 avril : *Cinq-Mars*, de MM. Poirson, L. Gallet et Gounod. — 4 mai *Bathyle*, opéra-comique en un acte de MM. Blavu et Chaumetel. — 31 octobre : *Les Surprises de l'Amour*, 2 actes de MM. Monselet et Poise.

THÉATRE ITALIEN. — 1er décembre : *Zélia*, quatre actes, de M. Gaspar Villate.

THÉATRE LYRIQUE. — 24 février : *Le Timbre d'Argent*, 4 actes, de M. Camille Saint-Saëns. — 18 avril : *Le Bravo*, 3 actes, de MM. E. Blavet et Salvayre. — 28 mai : *Rafaello le Pêcheur*, 1 acte de M. Wilcent Bordogni. — *La Promise d'un autre*, 1 acte, de M. Charles de Courcelles. — *Après Fontenay*, 1 acte, de M. Wekerlin. — 13 septembre : *Graziella*, 2 actes, de MM. Jules Barbier et Choudens. — 14 septembre : *La Clé d'Or*, comédie lyrique, de MM. Octave Feuillet et Louis Gallet, musique de M. Eugène Gautier. — 24 décembre : *Gilles de Bretagne*, 4 actes, de Mme Amélie Perronnet, musique de M. Henri Kowalski.

ODÉON. — 4 janvier : *Le secrétaire particulier*, 3 actes, de M. d'Arlhiac. — 2 février : *L'Hetman*, 5 actes, de M. Paul Derouède. — 13 novembre : *Madame Dugazon*, 1 acte en vers de M. Eugène Adenis ; *Blackson père et fils*, 4 actes de MM. Arthur Delavigne et Jacques Normand. — 30 novembre : *Les Cloches cassées*, 1 acte, de Mme Henry Gréville. — 13 décembre : *Le Bonheur Misère*, légende en trois tableaux, de MM. Ernest d'Hervilly et Grévin. — 21 décembre : *Le procès de Racine*, 1 acte, en vers, de M. Pierre Giffard.

GYMNASE. — 17 février : *Un père*, 4 actes, de MM. Adrien de Courcelles et Jules Claretie. — 10 mars : *Bébé*, 3 actes, de MM. de Najac et Hennequin. — 14 juillet : *Le cousin Florestan*, 1 acte en vers, de M. Pierre Elzéar. — 21 juillet : *Les trois Bourgeois*, 1 acte de MM. Grangé et Bernard. — 11 août : *Marthe*, 4 actes, de M Georges Ohnet. — 12 septembre : *Pierre Gendron*, 3 actes, de MM. Lafontaine et Richard. — 17 octobre *Les Roses remontantes*, 1 acte de M. Toupier-Béziers : *Un Rival au Berceau*, 1 acte de M. Jannet. — 25 octobre : *Les Petites Marmittes*, 1 actes de MM. Arthur Delavigne et Jacques Normand. — 23 novembre : *Les Mariages d'autrefois*, 2 actes de M. Adolphe d'Ennery. — 29 décembre : *La belle madame Donis*, 4 actes de MM. Edmond Gondinet et Hector Malot.

PORTE SAINT MARTIN. — 30 mars : *Les Exilés*, 5 actes, de M. Eugène Nus.

VAUDEVILLE. — 22 janvier : *Dora*, 5 actes, de M. Victorien Sardou. — 17 octobre : *Une Vendetta parisienne*, 1 acte de M. Albéric Second. — 28 novembre : *le Club*, 3 actes, de MM. Ed. Gondinet et J. Cohen. — 28 novembre : *Panurot*, 1 acte de M. Ed Gondinet.

VARIÉTÉS. — 8 avril : *Alfred* 1 acte de MM. E. Mendel et Edg. Pourcelle. — 7 mai : *La poudre d'escampette*, 3 actes, de MM. Alfred Hennequin et Henri Bocage. — 7 octobre *la Cigale*, 3 actess de MM. Meilhac et Halévy.

THÉATRE HISTORIQUE. — 7 septembre : *Le régiment de Champagne*, 5 actes, de M. Jules Claretie. — 15 décembre : *La centième d'Hamlet*, 5 actes, œuvre posthume de Théodore Barrière.

AMBIGU COMIQUE. — 3 mars : *Justice*, 3 actes, de M. Catulle Mendès. — 27 avril : *Un retour de jeunesse*, 5 actes en vers, de M. Jules Barbier. — 1 mai : *Léopold Robert*, 1 acte en vers, de M. Tiesse ; *L'Expiation*, 4 actes du même auteur. — 7 juin : *Les environs de Paris*, 8 actes de MM. Montréal et Blondeau. — 9 décembre : *Une cause célèbre*, 6 actes de MM. d'Ennery et Cormon.

BOUFFES-PARISIENS. — 4 janvier : *Les Trois Margots*, 2 actes, de Henri Bocage et Chabrillat, musique de Ch. Grisar. — 24 mars : *La Sorrentine*, 3 actes de Jules Noriac et Jules Moineaux, musique de Léon Vasseur. — 3 mai : *L'opoponax*, 1 acte de Nuitter et Busnach, musique de M. Vasseur. — *L'Ascenseur*, 1 acte, paroles et musique de M. Cartier. — *En Maraude*, 1 acte, de M. Mendel, musique de M. Etling. — *Le Sabbat pour rire*. 1 acte de M. Chauvin, musique de M. Raspail. — 3 octobre : *La petite Muette*, 3 actes de Paul Ferrier, musique de M. Gaston Serpette. — 27 octobre : *L'Explosion*, 1 acte de M. Jonhaud, musique de M. G. Donay. — 28 novembre : *L'Etoile*, 3 actes, de MM. Leterrier et Vanloo, musique de M. Emmanuel Chabrier.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 10 février : *La foire Saint-Laurent*, 3 actes, de MM. Crémieux et Saint-Albin, musique de M. J. Offenbach. — 19 avril : *Les Cloches de Corneville*, 3 actes de MM. Clairville et Gabet, musique de M. Robert Planquette. — 27 juillet : *Le Dernier, Klephte*, 1 acte de M. F. Mons.

RENAISSANCE. — 3 février : *La Marjolaine*, paroles de MM. Leterrier et Vanloo, musique 3 de M. Lecoq. — 30 octobre : *La Tzigane*, actes, paroles de MM. Delacour et Wilder, musique de M. Johann Strauss.

MENUS-PLAISIRS. — 7 novembre : *Si j'étais Reine*, 2 actes, de M. Busnach, musique de MM. Cœdès, Antonin-Louis et Lindheim. — 7 décembre : *Les menus Plaisirs de l'année* 3 actes et 17 tableaux de M. Clairville.

EXÉCUTIONS ET CRIMES.

Janvier — Tentative d'assassinat commise rue de Provence, par le nommé Gendarme, sur la fille Rose Brossard.

— Tentative commise par Gaudry, à l'instigation de la veuve Gras, dite baronne de la Cour, sur M. Réné de la Roche. Gaudry jette au visage de M. de la Roche un vase d'acide sulfurique

Février — Assassinat de Mme Lefoll et du capitaine Wurtz par Lefoll, caissier et rédacteur du *Progrès*, de Saint-Brieuc. A la suite de ce double crime, Lefolle se suicide et sa maîtresse, Quinette, meurt.

Avril — Exécution de Billoir, l'assassin de la femme Marie Le Manach.

Mai — Chabot, garçon boucher, rue d'Allemagne, assassine sa mère.

Juin — Santallier, avocat du barreau de Lyon, assassine son confrère Cabaud.

— Exécution à Douai d'Oblin, l'assassin du percepteur de Civry.

— Welker étrangle, après l'avoir violée, la petite Jeanne Oekerlé, âgée de douze ans.

— Exécution à Versailles, de Roux, Déon et Lamoureux, les assassins de la dame Tartarin, cabaretière à Argenteuil.

Juillet — Edouard Fiévet tente d'assassiner, rue des Petits-Carreaux, son père et son beau-frère.

Août — Vitalis, l'assassin de la veuve Boyer est exécuté à Marseille. Sa complice est envoyé dans une maison centrale pour le restant de ses jours.

Septembre — Exécution de Welker, l'assassin de la petite Oekerlé.

— Exécution de Frison, à Lille. Frison avait assassiné sa fille.

Octobre — Exécution à Paris d'Albert, surnommé Martin Dessy. Albert, de complicité avec la fille Lavoitte, avait étranglé en 1876 la veuve Pelletier, la gardienne de la tour Malakoff.

CATASTROPHES, ACCIDENTS.

Janvier. — Explosion de dynamite au fort Larmont, près Pontarlier ; une dizaine d'hommes sont atteints.

Mars. — Terrible accident à Gagny, sur la ligne de l'Est ; six voyageurs sont tués, six blessés.

Mai. — Incendie de la cathédrale de Metz, attribuée à l'illumination pour la visite de l'empereur d'Allemagne.

Juillet. — Abordage, en vue de Toulon, des cuirassés la *Reine Blanche* et la *Thétis*.

Jean Canada fût dans toutes les bouches, sa personne était peu connue ; les combattants admirèrent la bravoure de sa défense désespérée, mais ils ne songèrent point à s'emparer de l'ennemi qui les avait tenus en échec. Il leur suffisait d'en être débarrassés.

Patira plongea, saisit Jean Canada pa les cheveux, et nageant entre deux eaux, il parvint jusqu'à un étroit banc de sable couvert d'un épais bouquet de roseaux. De cet asile où nul ne pouvait deviner sa présence, Patira entendait encore le bruit de la mousquetade, les appels, les cris, les sauvages clameurs. Un instant, il espéra que la diversion apportée dans le combat par l'arrivée d'une troupe d'Indiens conduits par Cœur-Percé et Bison-Noir rétablirait les chances de la bataille du côté des Français, mais il ne put douter bientôt que la lutte devînt fatale à ses compatriotes et à tous ceux qui s'agenouillaient devant le même autel. Prosterné sur le sol, courbé vers le front blême de Jean Canada évanoui, il pleura comme il avait pleuré tandis que des bandits pénétraient dans l'abbaye de Léhon, ou que les sans-culottes assassinaient l'abbé Guéthenoc.

Semblable à un tourbillon chassé par l'orage, il vit s'enfuir la troupe des Abenaquis que les Anglais n'osèrent poursuivre quand ils regagnèrent leurs canots pour se diriger du côté du village de la Chine.

— Allons, pensa Patira, c'est là seulement, en face de la place où s'élevait jadis la Grande Hutte, que je dois conduire celui que j'ai connu dans toute la puissance de sa popularité.

Mais Jean Canada ne donnait plus signe de vie, et l'adolescent se demandait si le héros n'avait point fermé les yeux pour jamais. Il souleva le corps du blessé, mouilla son front d'eau fraîche, découvrit la poitrine sur laquelle bâillait le trou fait avec un poignard, puis il attendit encore, les yeux gonflés de larmes, se demandant ce que devenaient Tanguy et Halgan, tandis qu'il prodiguait à Jean Canada des soins peut-être inutiles ! Enfin un soupir entr'ouvrit les lèvres du blessé ; il regarda Patira avec une expression d'anxiété terrible :

— Dieu n'a pas voulu que le Canada redevînt libre, n'est-ce pas ? dit-il.

— Nul ne sait l'heure de Dieu ! répondit Patira.

Le silence, un silence terrible, régna de nouveau entre le blessé et l'adolescent. Les bruits du combat diminuaient en même temps que le jour s'affaiblissait ; la nuit seule pouvait permettre à Patira et au blessé de quitter leur asile. Le Fignoleur banda les blessures de Jean, puis il lui dit d'une voix tremblante d'émotion :

— Reposez quelques minutes ; dès que l'obscurité deviendra plus grande, nous quitterons ce buisson de roseaux et nous tenterons de remonter sur la berge. De là, si vous le pouvez, nous gagnerons le village de la Chine ; qui sait si comme nous ceux de vos amis qui seront sortis sains et saufs du combat, n'auront pas l'idée d'y chercher un asile.

— Oui, dit Jean Canada, tu as raison, ne perdons pas une heure, pas une minute ; la fièvre qui s'empare de moi me soutient encore ; je veux vivre assez pour dire adieu à tous ceux que j'aimais...

Patira aida le blessé à se soulever, et Jean Canada, s'appuyant sur l'épaule de l'adolescent, parvint à se tenir debout. Avec une lenteur extrême, mais une indomptable énergie, Jean Canada gravit le talus gazonné du fleuve, puis pesant de plus en plus lourdement sur Patira, il marcha à pas égaux, s'arrêtant pour respirer, puis reprenant sa marche silencieuse. La nuit était éclairée par des milliers d'étoiles ; à la distance où les deux Français se trouvaient de Montréal, ils n'entendaient plus les bruits expirants de la ville. Un silence terrible succédait aux clameurs de la journée. Les habitants attendaient des représailles des Anglais. Les rares habitants qui n'avaient point quitté leurs maisons savaient que leur nationalité les accusait d'avance.

(*A suivre.*)

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Lettre de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Cambrai à MM. les curées de son diocèse au sujet des prières publiques qui doivent avoir lieu à l'occasion de la rentrée du Sénat et de la Chambre des députés.

Cambrai, le 29 décembre 1877.

Monsieur le Curé,

Par sa lettre du 24 décembre dernier, Son Eminence M. le ministre de l'instruction et des cultes nous rappelle que, d'après l'article 1er de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, chaque année, le dimanche qui suivra la rentrée du Sénat et de la Chambre des députés, des prières publiques seront adressées à Dieu pour appeler son secours sur les travaux des deux Assemblées.

M. le ministre prie donc Son Eminence de prendre les mesures nécessaires pour assurer en ce qui la concerne, l'exécution de cette loi, le dimanche 13 janvier prochain.

En conséquence, Monsieur le Curé, on chantera ce jour-là dans toutes les églises et chapelles du diocèse, avant la messe paroissiale ou la messe de communauté, le *Veni Creator*.

Dans la soirée du même jour, à l'heure qu'on jugera la plus convenable, il sera célébré un salut solennel du Très-Saint Sacrement. On y chantera, outre les prières ordinaires, les Litanies de la Très-Sainte Vierge et le psaume 124e. *Qui confidunt in Domino*, avec l'oraison *pro Concordia* : *Deus largitor pacis* (Au missel, *inter orationes ad diversa*).

A notre église métropolitaine et dans toutes les villes où les autorités civiles et militaires en feront la demande, il sera célébré, à midi, une messe pendant laquelle on chantera les Litanies et le Psaume indiqué pour le salut du soir.

La quête pour l'église nationale du Sacré-Cœur, à Paris, se fera comme les années précédentes dans toutes les églises.

Vos bons paroissiens, Monsieur le Curé, s'empresseront, comme ils l'ont fait les années précédentes, d'assister à ces prières publiques auxquelles vous allez les appeler. La demande qui nous en est faite par le pouvoir suprême de l'Etat, nous sommes heureux de le répéter, est un acte de foi national auquel tous se feront un devoir de s'associer. — Nous demanderons particulièrement à Dieu, cette année, qu'il inspire à nos Assemblées Législatives une haute intelligence des besoins moraux et religieux de notre société contemporaine, et, entre elles, l'esprit de concorde qui doit les unir pour le bien de notre commune patrie,

La présente Lettre sera lue au prône le Dimanche qui en suivra la réception.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Pour Son Eminence le Cardinal Archevêque absent
LE VICAIRE-GÉNÉRAL-DÉLÉGUÉ,
† H. MONNIER, *Evêque de Lydda*

Une laitière du Mont-à-Leux, prise, il y a quelque temps, rue de Tourcoing, en flagrant délit de vente sur la voie publique de denrée falsifiée, a été condamnée hier par le tribunal correctionnel de Lille à 50 fr. d'amende.

Le jugement sera, en outre, inséré dans les journaux de Roubaix et de Tourcoing aux frais de la contrevenante.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Le tocsin, sonné à toutes forces, a mis en émotion notre ville, cette nuit, vers 3 heures du matin.

Le feu venait d'éclater au sentier de Roubaix, au domicile de M. Verplancke, marchand de laine. C'est dans une pièce du rez-de-chaussée où étaient déposés de la paille et du foin que l'incendie prenait naissance.

Les pompiers accourus étouffèrent le fléau avant qu'il n'ait pris un sérieux développement. Une demi-heure leur a suffi pour s'en rendre maître.

Les pertes sont évaluées à 1,000 francs, comblées par l'*Union Générale*, compagnie d'assurances

La cause de cet incendie, serait, paraît-il, une étincelle échappée d'une chandelle dont un jeune domestique s'était servi pour pénétrer pendant la soirée de la veille, dans la pièce incendiée.

L'alarme a été donnée par la demoiselle de la maison qui s'est aperçue du feu, la première.

La *Semaine religieuse* annonce la mort du R. P. Boissacq, à Saint-Acheul. Né à Lille le 21 novembre 1788, le P. Boissacq était entré dans la Compagnie de Jésus à l'âge de trente ans.

Nous reçevons du Comité de l'Exposition collective agricole du Nord à l'Exposition universelle de 1878, communication de la circulaire suivante, qu'il a adressée aux intéressés :

Lille, le 29 décembre 1877.

Monsieur et cher collègue.

Ainsi que vous l'avez appris sans doute, le Conseil général a bien voulu voter une somme de 15,000 francs destinée à couvrir les frais de l'Exposition collective de l'Agriculture du Nord.

Le moment est donc venu de se préparer activement à organiser cette exposition.

Le comité départemental se réunira prochainement pour nommer une Commission qui sera chargée de recevoir les produits et de les installer à Paris dans le bâtiment qui devra les abriter.

En attendant, le bureau de ce Comité a l'honneur de prier ses collègues, ainsi que MM les présidents des Comices et des sociétés d'Agriculture de vouloir bien inviter les personnes qui n'ont pas encore donné leur adhésion, à la donner dans le plus bref délai en s'adressant à M. le président du Comité départemental (4e groupe), à la Préfecture.

Il les engage aussi à prévenir les adhérents qu'il importe, dès aujourd'hui de préparer les produits qu'ils destinent à l'Exposition collective. Une notice indiquant leur nature et leur quantité devra être adressée audit président avant le 15 février prochain.

Cette notice comportera, en outre, tous les renseignements concernant la culture et le rendement des produits qui seront exposés.

Une communication ultérieure fera connaître l'époque à laquelle les exposants auront à faire leurs expéditions à la Préfecture du Nord.

Vous vous rappelez que le Comité départemental a décidé que dans l'Exposition collective, les produits seront groupés par arrondissement. Il appartient donc aux Comices et aux Sociétés d'agriculture, agissant d'un commun accord avec les membres dudit Comité, de ne pas négliger de faire figurer a cette Exposition tout ce qui peut caractériser l'Agriculture de leur région.

Il y a lieu d'espérer que ces associations se feront un devoir de déployer tout le zèle nécessaire, pour faire contribuer l'Agriculture de notre beau département à l'éclat d'une manifestation pacifique destinée à montrer aux nations, l'énergie, le patriotisme et la vitalité de la France.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Bureau du Comité,
B. Corenwinder, Baucarne-Leroux, Mariage.

On annonce la mort de M. Dupont, ancien rédacteur de l'*Echo du Nord*, ancien conseiller municipal.

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, voulant faciliter aux artistes l'achèvement des œuvres qu'ils destinent à l'Exposition universelle, a décidé, sur la proposition du directeur des beaux-arts, que le dépôt des ouvrages présentés à l'examen du jury d'admission serait prolongé de vingt-cinq jours.

MM. les artistes pourront, en conséquence, déposer et faire enregistrer leurs œuvres au palais des Champs-Elysées, du 5 janvier au 15 février.

Le Comité de l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte s'occupe en ce moment d'organiser une caravane qui se rendra à Jérusalem pour les fêtes de Pâques. Le départ de Marseille est fixé au 4 avril 1878.

Les prix sont de 1.360 fr. en première classe sur les paquebots, et 1,165 fr. en deuxième classe. Ils contiennent les frais de voyage, de séjour et de nouriture, tant sur mer qu'en Terre-Sainte.

Pour les personnes qui limiteraient leur pèlerinage à la visite des sanctuaires de Jérusalem et de Bethléem, laissant en dehors Nazareth, le prix du voyage aller et retour dans les mêmes conditions serait réduit ; en première classe : 872 francs ; en deuxième classe : 737 francs.

La durée du voyage, qui est d'environ deux mois, serait ainsi réduite de 18 à 20 jours.

S'adresser à M. Sallèze, rue de Furstemberg, 6, à Paris, le plus promptement possible, pour être assuré de son admission.

Le tribunal de Corbeil vient de décider que les employés de compagnies de chemin de fer doivent s'en rapporter à la déclaration qui leur est faite sur l'âge de l'enfant, qui peut, jusqu'à 7 ans, bénéficier du droit de demi-place.

Seulement, et c'est de toute justice, la Compagnie peut réclamer en plus des dommages-intérets si la déclaration a été frauduleuse.

Ces jours derniers, la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerrannée a été condamnée à restituer 35 centimes perçus en trop, la somme n'est pas énorme, mais en outre, le tribunal a accordé 10 francs de dommages-intérêts à la partie plaignante.

Désormais le public saura à quoi s'en tenir à ce sujt.

— Nous recevons de Lesquin des détails complémentaires et rectificatifs au sujet de la tentative d'assassinat, dont a été victime la veuve Marchand. C'est lundi dans la soirée que Ch. Devendeville, dit le *Cacheux*, âgé de 50 ans, journalier à Lesquin, et non Dallain, est venu frapper à la porte de Mme Marchand.

Elle n'a ouvert qu'à la troisième fois quand Devendeville s'est fait connaître. La victime qui le connaissait n'hésita plus Devendeville se disant envoyé par M. Lamblin, marchand de grains, gendre de Mme Marchand, lui demanda 25 fr., ajoutant que ce dernier avait perdu la clé de son comptoir et qu'il avait à payer.

Mme Marchand, sans défiance, alluma aussitôt sa lampe, alla chercher les 25 f. qu'elle déposa sur la table.

Au lieu de les prendre Devendeville se rua sur Mme Marchand qu'il frappa dans la poitrine à coups de lame d'une canne à épée. Fort heureusement, cette lame ayant porté sur le corset se replia sur elle-même. C'est alors que Devendeville renversa Mme Marchand qui, malgré ses 77 ans, tint bon contre son agresseur. La lutte dura quelques minutes.

Ils était dans le corridor quand les cris : « A l'assassin ! » poussés par Mme Marchand furent entendus par une voisine, la femme Rogié, qui entra résolûment dans la maison. Elle vit Mme Marchand renversée et Devendeville à genoux, lui serrant la gorge.

A son aspect, l'assassin prit la fuite, mais il fut presque aussitôt arrêté par les passants qui le gardèrent à vue jusqu'à l'arrivée des autorités. Devendeville n'a fait aucune résistance. Il a avoué qu'il s'était présenté chez Mme Marchand, qu'il lui avait porté des coups de fleuret, qu'il avait tenté de l'étrangler parce qu'il savait qu'elle était seule et possédait de l'argent.

Mme Marchand ne porte que quelques légères égratignures au cou.

— On nous écrit que le village de Cattenières, canton de Carnières, par Cambrai, a été, dans la soirée du 31 décembre, le théâtre d'un horrible assassinat. Un vieillard de 77 ans P. Sedent, demeurant seul, a été attaqué dans son domicile, vers sept heures du soir, et a été tué à coups de couteau. La tête était presque détachée du tronc.

Ce n'est que le jour du nouvel an, vers huit heures du matin, que les voisins, en venant présenter leurs souhaits, étonnés de voir que tout était encore fermé, ont eu le pressentiment qu'un malheur était arrivé.

Ils ont prévenu l'autorité locale. La maison a été ouverte. On a trouvé le cadavre du malheureux vieillard gisant dans sa chambre, au milieu d'une mare de sang. Tout était en désordre dans la maison ; les meubles avaient été fracturés et visités, ce qui dénote que le vol a été le mobile du crime.

Le malfaiteur a pénétré dans la maison à l'aide d'escalade et d'effraction. On n'a pas de soupçon sur l'auteur de ce forfait, mais tout fait espérer qu'il n'échappera pas à la justice.

— L'assassin présumé de la veuve Denise, à La Groise, a été arrêté à Paris, avant-hier, et ramené à Cambrai où il a été écroué.

Les charges les plus graves pèsent sur lui. Il se fait appeler Théodule Beury, maréchal-ferrant, on croit que ce n'est pas son vrai nom.

Il paraît, d'après les confrontations, que c'est bien l'individu que plusieurs personnes ont vu le 22 décembre au matin avant et après le crime. Il était revêtu d'un caban, dont le capuchon lui couvrait la tête. Il portait, de plus, un cachenez.

Beury a occupé, du 9 août au 6 décembre, une maison appartenant à M. Froment, propriétaire, puis il est parti pour Paris. Il serait donc revenu à La Groise pour commettre le crime et s'emparer de l'argent de sa victime.

On a retrouvé une bouteille en fer blanc qu'il a jetée dans le canal, et que plusieurs personnes de son voisinage ont reconnue comme lui ayant appartenu.

Le parquet de Cambrai continue l'enquête.

— La commune de Gommignies vient d'être le théâtre d'un triste événement. — Le 31 décembre, un petit garçon âgé de 13 ans, fils de M. Coulon, pharmacien, s'amusait à tirer à la carabine Flobert, quand vint à passer à 20 mètres de lui, un jeune homme de seize ans, Adolphe Deghaye.

Coulon le mit en joue pour plaisanter, mais par un mouvement imprévu, le coup partit et la balle alla se loger dans la partie supérieure nasale après avoir passé derrière l'œil.

Deghaye tomba. On le releva sans connaissances et est depuis ce moment dans le même état. Le médecin ne conserve aucun espoir de le sauver.

On écrit de St-Amand au *Courrier du Nord* :

« Voici un roman en quelques lignes, que je vais vous raconter c'est une histoire de mariage ; si nous ne donnons les noms des personnes, le lecteur pourra les demander aux registres de la mairie d'Hasnon.

» Dernièrement, au moment où un étranger, M. C..., tombait dans la Scarpe, trompé par l'obscurité, un jeune homme se dépouillait de son paletot pour porter secours au naufragé. Quand il reprit ses vêtements, son mouchoir de poche avait disparu, le jeune homme entra chez une marchande mercière pour acheter un mouchoir. Au moment de payer, point d'argent ; le mouchoir et le porte-monnaie avaient pris le même chemen.

« L'acheteur, vertement tancé par la marchande qui le prenait pour un voyou ou un chevalier d'industrie, balbutiait quelques mots d'excuse, quand une jeune fille, employée dans le magasin offrit de payer pour lui. Le pauvre diable accepta, remercia et revint le lendemain acquitter sa dette. La créancière est, nous assure-t-on, fort jolie ; les voisins nous ont même dit qu'elle était fort sage, et voilà le débiteur grandement épris. Ainsi qu'au théâtre tout s'est terminé par un mariage. Le marié que nous connaissons, est le fils d'un riche cultivateur des environs de Saint-Amand. Le mariage a été conclu aussi vite qu'on le fait à l'Opéra-Comique. »

— Un journal de Paris assure que l'auteur présumé de l'assassinat commis la semaine dernière à la Groise, sur la personne de la veuve Denise, vient d'être arrêté par la police de sureté et dirigé sur Cambrai.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 janvier. — Jules Delbart, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de la Trompette, 6. — Pierre Carette, rue du Turgot, 59. — François Bové, rue des Longues-Haies, cour St-Joseph, 18. — Esther Ducoulombier, rue Ste-Elisabeth. — Alphonsine Deboysere, rue de la Guinguette, 11. — Cécile Florin, rue d'Inkermann, 16. — Paul Destombes, rue de Lille, 23. — Marie Bottieau, au Hutin. — Albert Mullier, rue Saint-Maurice, 45. — Alice Lecomte, rue du Pile.

Du 5. — Marie Fasseur, rue de l'Epeule, cour Gros, 13. — Henri Depraetere, rue du Pile, cour Vroman, 24. — Marie Vankoenberghe rue du Quai de Leers. — Jeanne Aleschamps, rue de Wasquehal. — Charles Vercruysse, rue Decresme, 126. — Pauline François, rue du Pile, 50. — Eugénie Déroulez, rue de l'Epeule, 180.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 janvier. — Marie Wacrenier, 34 ans, sans